

AU FIL DES DOSSIERS **AU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 janvier 2010**

Le compte rendu du conseil municipal du 20 Novembre 2009 a été approuvé à l'unanimité.

DECLASSEMENT DU CHEMIN RURAL DU TORCHON

Monsieur le Maire rappelle la procédure de déclassement du chemin rural du Torchon en vue de son aliénation et présente le rapport du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique qui s'est déroulé du 19 octobre au 3 novembre 2009.

Une légère modification de la limite à l'entrée de la parcelle a été requise pour conserver une surface suffisante sur le domaine public en bordure de route.

Le Conseil Municipal approuve le document présenté en précisant que la partie concernée est grevée d'une servitude de passage de la colonne d'eau et l'alimentation de l'habitation voisine que lors de toute intervention, le démontage et la remise en état de la construction mobile existante sera à la charge du propriétaire.

CONVENTION ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention d'assistance de l'Etat en matière d'habitat, d'aménagement et de modernisation des voiries, pour la période 2010-2012.

PROJET DE GROUPE SCOLAIRE

Le projet de groupe scolaire nécessite de réaliser une révision simplifiée du PLU afin de classer la parcelle réservée à cet effet, de zone "AU2" (destinée à être ouverte à l'urbanisation) à zone "U" (zone constructible). Le délai d'approbation devrait être d'environ 8 mois. Ce dossier est étudié en collaboration avec la DDEA. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure et la consultation des architectes urbanistes et le choix d'un juriste.

EFFECTIFS DE L'ECOLE 2011 ET EVENTUALITE DE FERMETURE DE CLASSE

L'inspectrice d'académie a informé la mairie en courrier du 17 décembre 2009 que l'effectif de l'école connu à ce jour pour la rentrée 2010 n'est pas suffisant pour maintenir 4 classes.

Effectifs prévus pour 2010/2011 est de 76 élèves alors qu'il y a actuellement 81 inscrits pour l'année 2009/2010

Le conseil se prononce en défaveur de cette éventualité et va réfléchir aux alternatives possibles pour accroître l'effectif de l'école pour la rentrée 2010.

Cet événement ne remet pas cependant aucunement en cause le projet de groupe scolaire qui est majeur pour le futur et pour le développement de la commune.

Les fluctuations d'effectifs sont de plus inévitables dans les petites communes en raison de l'arrivée et du départ de familles comportant plusieurs enfants.

ORIENTATIONS BUDGET 2010 :

Les sujets suivants ont été évoqués pour être étudiés dans le cadre de la préparation du budget 2010. La mise au point du budget définitif fixera les points retenus selon les capacités financières de la commune.

- Poursuite du programme de réfection de la voirie
- Révision simplifiée du PLU pour le groupe scolaire
- Travaux d'aménagement du site de tri sélectif et du nouveau local technique communal (Ancienne fruitière des Darmand)
- Procédures techniques et administratives pour le groupe scolaire
- Projet de révision du PLU 2010-2012
- Poursuite de l'entretien des vitraux de l'église
- Etude d'aménagement du cimetière.

Réseau d'eau :

- Changement du compteur défectueux du réservoir des Gaimes.
- Mise en service du système de chloration du réservoir du Marechet.
- Vannes de sectionnement du réseau
- Equipements du réservoir du colombier et nouvelle liaison au réseau.
- Amélioration du réseau selon le schéma directeur.

URBANISME

Déclaration préalable

- déposée par M.ROUZAUD Paul sur la parcelle n° située à la Vieille Eglise en vue de la construction d'un abri à étendage
- Déposée par la SCI SOPHIE sur les parcelles n° A 415 et 417 situées à Marcellaz en vue de l'aménagement. L'étude géotechnique fournie dernièrement n'est pas appropriée pour le projet de construction en étages décrit. Une étude géotechnique complémentaire est demandée pour la poursuite de la procédure

Permis de construire modificatif

- Déposé par M. TRIQUET Cyril pour l'agrandissement de la surface habitable
- Déposé par M. MALAVASI Fabrice pour la création d'une ouverture en façade Sud

DIVERS

Fêtes des Mères

Le Conseil Municipal fixe au 30 mai 2010 la cérémonie pour la Fêtes des Mères.

Panneaux de signalisation

Les panneaux de directions et de lieu-dit les plus abimés seront prochainement remplacés. Après contact avec plusieurs sociétés, la commande sera passée à ALP'SIGNALISATION.

Assainissement de l'école

Suite à la réception de devis concernant la création d'une ventilation de la fosse septique de l'école, le choix s'est porté sur l'entreprise Granger Claude Travaux Publics qui effectuera ces travaux.

Ramassage des ordures ménagères

Le point de collecte de la partie haute de St Lazare devrait être prochainement supprimé sur décision du SITOA en raison de la voie étroite et sinueuse que doit emprunter le camion de ramassage ainsi que du nombre réduit d'habitants concernés.

Comité des Fêtes

12 candidatures ont été recueillies pour former un comité des fêtes.

La première réunion de l'association se tiendra le 23 janvier à 10h pour former le bureau et déposer les statuts.

L'association une fois lancée fonctionnera en toute indépendance vis-à-vis de la mairie.

Repas des Anciens

Cette année encore la mairie organisera le repas des anciens ; il aura lieu le samedi 27 février 2010.

Le restaurant et les détails de l'animation seront définis très prochainement et les invitations envoyés aux personnes concernées.

Dates retenue pour les prochaines manifestations

- Vœux du maire : 23 janvier 18 h00
- Repas des anciens : 27 février
- Entretien des chemins : 27 mars
- Fête des mères : le 30 Mai

Tous les points ayant été évoqués, Monsieur le Maire lève la séance.

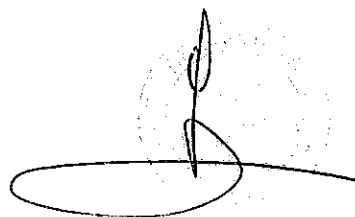
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 19 février 2010 à 20h00.

Fait à Saint-Girod,

Le 21 janvier 2010

GARNIER Henri,

Maire de Saint-Girod

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'HG', with a large, sweeping underline that loops back to the left. The signature is positioned over a faint, circular watermark or stamp.